

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 10 OCTOBRE 2019

Traverse des Baraques

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Jean-Pierre Vigier, député de Haute-Loire, reçu en mairie le 10 octobre suite à son interpellation auprès du secrétaire d'Etat aux transports concernant les opérations d'aménagement de la RN 88. Celui-ci a indiqué que la poursuite de l'aménagement du contournement du Puy-en-Velay n'est pas inscrit au prochain contrat de Plan Etat-Région malgré les acquisitions foncières déjà réalisées. Jean-Pierre Vigier a eu l'assurance que les études seraient lancées entre 2020 et 2022 pour une inscription de ce dossier dans le futur Plan Etat-Région.

Renouvellement d'un contrat aux Ecoles

Le contrat d'un agent communal se termine en fin d'année. Le Conseil Municipal est favorable à son renouvellement.

Videosurveillance, accord et demandes de subvention

Le Maire rappelle que depuis l'ouverture de la déviation de la RN 88 les actes de délinquance et de cambriolage se sont développés sur la commune malgré la surveillance régulière de la gendarmerie. La commune souhaite installer un dispositif de videoprotection sur la commune.

Cette videoprotection peut avoir un rôle dissuasif, c'est un moyen de prévention et, dans certain cas, une possibilité d'identification des auteurs d'actes répréhensibles.

Une réunion a été programmée avec la gendarmerie et plusieurs zones ont été identifiées dont la zone industrielle de Comté de Foix, en articulation avec les intervenants.

Un arrêté permettant d'installer et d'exploiter un système de videoprotection sur la voie publique du territoire de la commune va être sollicité auprès des services de l'Etat.

Le C M autorise le Maire à engager des démarches pour la mise en œuvre d'un dispositif de videoprotection sur la commune, à déposer les dossiers de demande de subvention.

Une réunion publique est proposée aux habitants de la commune le vendredi 8 novembre 2019 à 20h30 en salle polyvalente de Malpas pour aborder ce sujet, avec la présence de la gendarmerie.

Demande de subvention auprès du Département de la Haute-Loire pour la restauration des enduits extérieurs de l'église de Cussac-Bourg

Une demande de subvention sera déposée auprès du département de la Haute-Loire pour un montant de 22 830 € HT, soit 30 % des travaux.

Assemblée Générale de l'Accueil de Loisirs sans hébergement ALSH

L'exercice 2018 s'est soldé par une progression des inscriptions des enfants lors des vacances scolaires et des mercredis. Les sites de Solignac-sur-Loire, la Garkiri, et de Bains, le Chochotin, ont été également sollicités

Intégration dans le PLU de la zone tampon UNESCO

Les différents paysages proches et lointains de la commune vus depuis la cathédrale de Puy-en-Velay sont inscrits en tant que zone tampon du bien UNESCO.

La zone tampon correspond au périmètre du site Inscrit existant déjà sur la commune

Cette inscription n'amène pas de contraintes supplémentaires à celles déjà en place.

Décisions du Maire

Le droit de préemption n'a pas été exercé sur la vente des biens suivants : **Section AC 173 – 15 rue de la Pinède**

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu
en Mairie à 20 h 15 le **mardi 5 novembre 2019**